

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/102
OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers présents : 38
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 42
 Quorum : 21
 Date convocation du Conseil Communautaire : 16/09/2014
 Date d'affichage de la convocation au siège : 19/09/2014

Le 23 septembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
 à la salle des Fêtes de la Brède
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme JOLIVET	LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.FATH
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance
 * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/102

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 90-126 du 9 février 1990 modifié portant statut particulier des ingénieurs territoriaux

Vu le décret n° 95-31 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n° 2006-1690 modifié du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 92-865 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu les délibérations du conseil communautaire n° 2003/14 du 11 avril 2003, n° 2003/29 du 9 juillet 2003, n° 2003/52 du 10 octobre 2003, 2009/125 du 29 septembre 2009, et n° 2012/100 du 25 septembre 2012 et 2013/82 du 24 septembre 2013,

Vu l'avis du comité technique paritaire en sa réunion du 11 septembre 2014,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la communauté de communes de Montesquieu en créant des emplois suite à des avancements (réussite à examen professionnel et ancienneté), à une promotion interne suivant la liste d'aptitude établie par le Président du Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de la Gironde.

Egalement, il est proposé de créer un emploi d'éducateur de jeunes enfants pour exercer des fonctions d'animation du relais des assistant(e)s maternel(le)s.

Enfin, d'ouvrir un emploi de chargé de relations entreprises sur un dispositif spécifique de financement européen.

- Création de trois emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2eme classe et suppression de trois emplois d'auxiliaire de puériculture de 1ere classe

Ces ouvertures de poste sont destinées à pouvoir faire bénéficier trois agents d'avancement de grade affectés à la crèche « Les ptits lous » de Saint Médard d'Eyrans

« Emile et Zime » de Martillac

« La maison des Pitchoun's » de Léognan

- Création de deux emplois d'éducateur principal de jeunes enfants et suppression de deux emplois d'éducateur de jeunes enfants

Il s'agit de faire bénéficier à deux agents d'un avancement de grade affecté à la crèche « Pom' de Pins » sur une fonction de direction et d'un autre affecté sur le siège sur des fonctions d'animation du relais assistantes maternelles.

- Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1ere classe et suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 2eme classe

Cette ouverture de poste est destinée à pouvoir faire bénéficier un agent d'un avancement de grade affecté suite à la réussite d'un examen professionnel au service environnement.

- Création d'un emploi de rédacteur principal de 2eme classe et suppression d'un emploi de rédacteur

Cette ouverture de poste est destinée à pouvoir faire bénéficier un agent d'un avancement de grade suite à la réussite à un examen professionnel affecté au service environnement.

- Création d'un emploi infirmier en soins généraux de classe supérieure et suppression d'un emploi d'infirmier en soins généraux de classe supérieure.

Cette ouverture de poste est destinée à pouvoir faire bénéficier un agent d'un avancement de grade affecté à la crèche « la maison de la petite enfance » de Castres Gironde et qui exerce des fonctions de prévention au sein des services de la Communauté de communes de Montesquieu.

- Création d'un emploi d'adjoint d'animation de 1ere classe et suppression d'un emploi d'adjoint d'animation de 2eme classe

Cette ouverture de poste est destinée à pouvoir faire bénéficier à un agent d'un avancement de grade affecté à la crèche « Tom Pousse » de La Brède.

- Création d'un emploi d'ingénieur

Il s'agit de nommer un agent par voie de promotion interne d'ingénieur avec examen professionnel suite à la liste d'aptitude établie par le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Cet agent exerce les fonctions de Directeur des services Techniques

- Création d'un d'éducateur de jeunes enfants

Au sein du Pôle Vie Locale, et sous la responsabilité du chef de service petite enfance, l'agent devra :

- Informer les parents et les professionnels (assistant(e)s maternel(le)s, des modes d'accueil domicile lors des permanences,
- Contribuer à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s,
- Animer des temps collectifs en présence des enfants et des professionnels(le)s sur le territoire

- Création d'un emploi de chargé d'entreprises

Dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, le PLIE a notamment pour objectif de permettre aux personnes éloignées du marché du travail d'accéder à l'emploi en empruntant deux axes complémentaires : l'accès progressif à l'emploi pérenne sur la base d'actions d'insertion professionnelle pour développer les compétences et l'accès direct à l'emploi sur la base d'actions de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

Les compétences et les expériences recherchées sont les suivantes :

- Répondre aux besoins des entreprises du territoire,
- Proposer aux demandeurs d'emploi des opportunités d'emploi afin de trouver des solutions en emploi durable
- Collecter des offres d'emploi et mettre en relation les demandeurs d'emploi
- Organiser une prospection ciblée à partir des profils des participants accompagnés dans le cadre du PLIE, en lien avec les référents,
- Favoriser le placement et le maintien dans l'emploi durable des participants du PLIE,

- Répondre aux objectifs du FSE et du PLIE des Graves,
- Rencontrer les participants et effectuer la mise en relation avec l'employeur
- Animer l'action de prospection ciblée,
- Informer les entreprises sur les mesures d'aide à l'emploi
- Assurer le suivi recrutement pendant la période d'essai
- Maintenir le contact avec l'employeur jusqu'au sixième mois suivant l'embauche
- Participer à la mise en place des différentes actions proposées dans le cadre de l'animation économique du territoire
- Assurer la relation avec le service développement économique.

Cependant il est précisé que cet emploi pourra être pourvu par le recrutement de fonctionnaire ou le cas échéant par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée, dans les conditions de l'article 3/3eme alinéa -1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée précitée, compte-tenu de l'absence de cadre d'emplois correspondant et de la nature spécifique du financement de ces postes.

L'agent recruté par contrat devra justifier d'un minimum bac+2 (allant à bas +4) et d'une expérience similaire.

L'agent serait rémunéré par rapport à la grille indiciaire du grade d'assistant sociaux-éducatif.

Le conseil de communauté à l'unanimité

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} décembre 2014

GRADE	NOMBRE	FILIERE	CATEGORIE	QUOTITE
Auxiliaire de puériculture principale de 2eme classe	3	Médico-social	C	35/35eme
Educateur principal de jeunes enfants	2	Sociale	B	35/35eme
Adjoint administratif 1ere classe	1	Administrative	C	35/35eme
Rédacteur principal de 2eme classe	1	Administrative	B	35/35eme
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1	Médico-sociale	A	28/35eme
Adjoint animation 1ere classe	1	Animation	C	32,5/35eme
Ingénieur	1	Technique	A	35/35eme

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} novembre 2014 :

GRADE	NOMBRE	FILIERE	CATEGORIE	QUOTITE
Educateur de jeunes enfants	1	Sociale	B	35/35eme
Chargé de relations entreprises	1	Sociale	B(*)	35/35eme

**Par assimilation pour la grille de rémunération*

- Décide la suppression des emplois suivants à compter du 1^{er} décembre 2014 :

GRADE	NOMBRE	FILIERE	CATEGORIE	QUOTITE	Motif
Auxiliaire de puériculture de 1ere classe	3	Médico-social	C	35/35	Recrutement sur autre grade
Educateur de jeunes enfants	2	Sociale	B	35/35	Recrutement sur un autre grade
Rédacteur	1	Administrative	B	35/35	Recrutement sur un autre grade
Adjoint administratif 2eme classe	1	Administrative	C	35/35	Recrutement sur un autre grade
Infirmier en soin généraux	1	Médico-	A	28/35	recrutement sur

de classe normale		sociale		Affiché le	un autre grade
Adjoint animation 2eme classe	1	Animation	C	32.50/35	Recrutement sur un autre grade

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,
- Autorise Monsieur le Président à pourvoir éventuellement l'emploi de chargé de relations entreprises par contrat éventuellement, lié au dispositif d'un Fonds Social Européen (FSE). La Communauté de Communes de Montesquieu bénéficiant d'un financement correspondant à ces charges de personnel sur la base d'une convention de partenariat avec le PLIE des Graves,
- Dit que l'emploi de chargé de relations entreprises (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emplois des assistants sociaux-éducatifs,
- Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 23 septembre 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

